

Paris, le 16 mars 2017

Communiqué de presse

Les opérateurs télécoms au cœur de la lutte contre l'exclusion numérique : nouvelle signature de convention avec le département de la Marne

La Fédération Française des Télécoms et les représentants des opérateurs de télécommunication ont signé avec le Président du Conseil départemental de la Marne, René-Paul Savary, **la convention d'expérimentation relative au maintien de la connexion internet, ce jeudi 16 mars 2017**, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 108 de la loi pour une République numérique.

L'expérimentation sur le maintien de la connexion internet a débuté le 1^{er} janvier 2017 dans les départements de la Seine-Saint-Denis et de la Haute-Saône. La Marne devient le troisième et dernier département à bénéficier de ce dispositif expérimental à quatre opérateurs. Les opérateurs s'engagent ainsi à accompagner les foyers en difficulté financière, dans le cadre des dispositifs départementaux du Fonds de solidarité pour le logement.

Cette démarche volontaire des opérateurs s'accompagnera d'un travail de pédagogie auprès des citoyens, en lien avec les travailleurs sociaux et la Fédération. Cette expérimentation permettra dès lors de mieux cerner les difficultés rencontrées par certains foyers, pour un usage plus adapté des services numériques.

Cet engagement collectif est une illustration concrète supplémentaire des actions entreprises depuis plusieurs années par les opérateurs, membres de la Fédération, en matière de lutte contre l'exclusion numérique.

Contact presse : Stéphanie Brun - sbrun@fftelecoms.org - 06 47 47 15 76